

COMMUNE DE FREISSIONIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} DECEMBRE 2025
DÉLIBÉRATION N° 2025-68

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 7

Pour : 7

Conseillers absents : 3

Contre :

Conseillers représentés : 1

Abstention : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 24 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme

Secrétaire de séance : BERTHALON Jérôme

**Objet CONVENTION D'ENCADREMENT, D'ENSEIGNEMENT ET
D'ENGLACEMENT DE LA CASCADE DE GLACE**

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal la nécessité de recourir à un professionnel pour le bon fonctionnement des activités sur la structure de glace.

Monsieur le Maire propose de signer une convention de prestation de service avec Monsieur Jonathan JOLY pour l'encadrement, l'enseignement et l'englacement de la cascade de glace pour une durée de 1 an, du 15 novembre au 15 mars, pour un montant forfaitaire de 6 000 € TC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer la convention de prestation de service avec Monsieur Jonathan JOLY ainsi tous documents relatifs à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

*Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS*

